

Jacqueline Marconi
Maire Adjointe
Présidente du Conseil de Quartiers Ouest

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS
DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2014**

Collège des élus : Geneviève BONNISSEAU, Christian DE BARROS, Eddy JOURDE, Jacqueline MARCONI, Pierre STOUVENEL,

Collège des habitants : Thierry CHAUDRON, Elisabeth GAUTREAU, Yann GILBERT, Maryse GRESSOT, Jeannine LEDUC, Annie PREDAL, Nicole PRULIERE,

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs : Téta BEN DAVID, Jocelyne BRUNEAU, Vincent CHARLOT, Philippe DAOUT, Eugénia FROBERT, Albert IAFRATE, Abdé NASSIB

Invités/Intervenants : Maribel ALVES CORONA, Vincent REBERIOUX

Excusés : Serge DONFRANCESCO, Michel FROBERT, Brahim MESSACI

La séance est ouverte à 20h15.

Madame MARCONI souhaite la bienvenue aux conseillers de quartiers et les félicite pour leur engagement.

Elle salue et remercie le public pour son importante présence.

Elle prie l'assemblée de bien vouloir excuser la disposition de la salle empêchant de faire face au public, afin de permettre à chacun de profiter de la vidéo-projection.

Elle rappelle être à la disposition de tous et invite les personnes présentes à noter ses coordonnées qui sont vidéo projetées.

Madame MARCONI présente ensuite le Vice-président du Conseil de quartiers du secteur Ouest et lui cède la parole.

Monsieur Philippe DAOUT salue l'assistance. Il rappelle qu'il a été précédemment conseiller de quartiers pendant 6 ans lors de la dernière mandature, il est élu au collège des associations en tant que Président de l'Association Parc de la Cloche. Il rappelle aussi qu'il est membre du Conseil de la vie associative qui reprendra très prochainement ses travaux.

Madame MARCONI reprend la parole pour rappeler les prérogatives du Conseil de Quartiers et son fonctionnement.

Elle commence par inviter les conseillers à prendre connaissance du porte-documents qui leur a été remis sur table et qui doit leur permettre de préparer les réunions et centraliser les documents de leur mandat. Le porte-documents comporte actuellement l'ordre du jour de la présente réunion, un plan montrant les limites territoriales du Conseil de quartiers du secteur Ouest, la charte de fonctionnement des conseils de quartiers approuvée par délibération du Conseil municipal, les comptes rendus des deux derniers conseils : celui du secteur Ouest qui s'est réuni pour la dernière fois le 26 septembre 2013 sous la mandature précédente et celui inter-quartiers qui s'est tenu à huis clos le 11 juin 2014.

Madame MARCONI indique que les conseillers de quartiers disposeront d'un délai de sept jours à réception des comptes rendus pour faire part de leurs éventuelles remarques.

Madame MARCONI rappelle ensuite les prérogatives des conseils de quartiers. Elle précise que ces derniers ont été institués par la loi dite « VAILLANT » de 2002. Ils sont constitués d'un président, élu au sein du Conseil municipal et nommé par la Maire, assisté de trois élus conseillers municipaux. Outre ce collège des élus, les conseils de quartiers se composent d'un collège des habitants et d'un collège des acteurs de vie associative et économique, dont les candidats sont tirés au sort lors d'une séance du Conseil municipal.

Madame MARCONI insiste sur le fait que le Conseil de quartiers n'est ni une réunion publique, ni un conseil municipal délégué. Il peut se saisir de toute question intéressant le secteur Ouest et a vocation à animer la démocratie locale, faire remonter les informations ou préoccupations des habitants vers les élus et réciproquement. Il s'agit d'un lieu d'échanges, de concertation, de discussion et de convivialité, non un lieu d'affrontements. Il nécessite donc courtoisie et respect de ses membres.

Madame MARCONI présente ensuite l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui :

1. Tour de table de présentation des Conseillers de quartiers ;
2. Informations générales ;
3. Point sur les projets et travaux ;
4. Point sur les fêtes et les animations ;
5. Tour de table des membres du Conseil ;
6. Questions divers et échanges avec le Public.

I. Tour de table de présentation

Madame Elisabeth GAUTHREAU commence le tour de table. Elle se présente comme étant élue une deuxième fois. Elle vit à Orly et souhaite participer à la construction de la ville et a participé à la Charte de Civilité.

Monsieur Thierry CHAUDRON se présente comme ancien membre du collège des acteurs de la vie associative et économique (ancien directeur de La Poste). Il est maintenant membre du collège des habitants. Il a souhaité faire partie du Conseil des quartiers, la ville se trouvant à un important tournant en termes de communication (transports), de logements et d'équipements. Il souhaite faire entendre les demandes des habitants du quartier.

Madame Eugenia FROBERT se présente comme habitante de la ville suite à son mariage. Elle est parent élue au Conseil de l'école du Centre. Elle aime le quartier du Vieil Orly dans lequel elle réside, la ville et les gens. Elle veut travailler au mieux pour faire connaître les aspirations des habitants du Vieil Orly.

Monsieur Yann GILBERT est un nouvel élu. Il aime discuter et rendre service.

Monsieur Philippe DAOUT rappelle l'importance de la disponibilité des Conseillers de quartiers et rappelle au public présent que les habitants de ces quartiers n'hésitent pas à venir dialoguer avec leurs représentants.

Madame Jeannine LEDUC rappelle qu'elle est bien connue des Orlysiens car habitante du Vieil Orly depuis de nombreuses années et ancienne Conseillère municipale pendant deux mandats. Elle est présente sur le marché du Vieil Orly le samedi matin et espère que la situation de ce dernier va s'améliorer.

Monsieur Abdé NASSIB se présente comme habitant depuis 45 ans à Orly. Il travaille dans la fonction publique territoriale depuis 32 ans et a exercé longtemps à la mairie d'Orly. Il a vu évoluer Orly, qu'il ne veut pas réduire à ces quartiers, mais à une ville. Il indique avoir longtemps habité le Bas d'Orly avant de s'installer dans le Haut d'Orly, bien qu'ayant fréquenté enfant les écoles du Vieil Orly. Il souhaite être à l'écoute des habitants et veut des éléments de réponse aux questions soulevées.

Madame Annie PREDAL est orlysiennne depuis 53 ans et se dit très attachée à la commune. Elle fut Conseillère de quartiers pendant 4 ans sous la dernière mandature avant de devoir arrêter pour raison personnelle. Elle aime le travail de proximité pour avancer tous ensemble sur les projets.

Madame Maryse GRESSOT est orlysiennne depuis 1962. Retraitée, elle est à l'écoute des habitants et n'hésite pas à prendre des photos des éléments devant être remontés à l'attention de la Mairie. Membre de l'UNRPA, elle siège au Conseil de la vie associative et au Conseil des séniors.

Madame Téta BEN DAVID se présente comme artiste peintre, exposant notamment à Orly et Villeneuve-le-Roi. Mère de 5 enfants et grand-mère de 8 petits-enfants, elle est membre conseil d'administration de l'association du Centre culturel communal d'Orly. Elle est attachée à la sécurité et à la propreté de la ville.

Monsieur Albert IAFRATE réside depuis 50 ans à Orly. Membre du Conseil de quartiers depuis 4 ans, il souhaite apporter ses connaissances et son temps libre au service de tout le monde.

Madame Nicole PRULIERE réside à Orly depuis 78 ans. Mariée par l'ancien Maire d'Orly, Monsieur BOIDRON, près de 4 générations de sa famille résident à Orly. Retraitée d'Air France, elle aime le Vieil Orly et ses habitants.

Monsieur Pierre STOUVENEL se présente comme ayant été Conseiller municipal pendant 4 mandats. Élu en mars dernier, il est Conseiller municipal délégué à la gestion urbaine de la ville. Il est très investi dans la vie associative.



Monsieur Christian DE BARROS rappelle qu'il est Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat. Il est Orlysienn depuis 34 ans et militant du logement social. Il se réjouit du développement de la participation des habitants.

Madame Jocelyne BRUNEAU habite le Clos Marcel Paul. Membre de la Confédération nationale du logement (CNL), elle siège au Conseil des séniors. Elle veut être à l'écoute des locataires.

Madame Geneviève BONNISSEAU réside à la Cité-jardin. Elle est Conseillère municipale déléguée au développement durable.

Monsieur Eddy JOURDE se présente comme nouvel élu, Conseiller municipal délégué à la gestion urbaine de proximité. Il est technicien de profession.

Monsieur Vincent CHARLOT habite à la Résidence Méliès depuis 2012. Il était auparavant au conseil Est. Il a une activité associative importante et se retrouve avec plaisir dans la démocratie participative. C'est pour lui un marqueur important de la politique voulue par la Maire Christine Janodet. Il préside le conseil de la vie sociale à la Résidence Méliès et est vice-président du conseil des séniors.

Madame Maribel AVILES CORONA réside à Orly depuis 1977. Elle est habitante au Fer à Cheval et invitée au Conseil de quartiers du secteur Ouest. Elle est Conseillère municipale déléguée à la vie scolaire et à l'action éducative.

II. Informations Générales

Réformes des rythmes scolaires

La réforme a été mise en place à la rentrée de septembre dans toutes les écoles de la commune. Cette nouvelle organisation a été précédée d'une importante concertation avec tous les intéressés : élus, parents d'élèves, enseignants, animateurs, etc.

La réorganisation de la semaine scolaire s'articule comme suit :

- Ecole le mercredi matin,
- Organisation de temps d'activités périscolaires (TAP) le mardi après midi pour les écoles maternelles et élémentaires Jean Moulin, Centre, Joliot Curie, Paul Eluard et le jeudi pour Marcel Cachin, Romain Rolland, Cité jardins.

Ces temps d'activités sont assurés par les agents de la commune et sont gratuits pour les enfants tant que l'Etat continuera de participer au financement du dispositif.

Tout au long de ce premier trimestre c'est plus de 300 parents, enseignants et élus qui se sont réunis pour réfléchir aux mesures nouvelles à prendre pour parfaire l'offre municipale.

Aujourd'hui, plus de 70% des élèves fréquentent les différents ateliers.

Bilan de l'expérience « Village de familles roms »

En 2011, la commune s'est trouvée confrontée à la création d'un nouveau bidonville sur le secteur des Vœux. Face à cette situation, la Ville d'Orly et le Conseil général du Val-de-Marne ont mis en place un partenariat permettant l'édification d'un village d'insertion.

Madame MARCONI cède la parole à Monsieur REBERIOUX Directeur du cabinet de Madame la Maire pour faire le bilan de cette expérience. Ce dernier, rappelle que 18 familles ont ainsi été accueillies (20 familles au total à la fin de l'expérience), soit à peu près 80 personnes avec un accompagnement associatif. Des contrats d'insertion ont été signés avec des actions spécifiques pour la scolarisation obligatoire des enfants, l'apprentissage de la langue française, la recherche de logements ou d'emplois.

Depuis l'achèvement du dispositif, 12 familles ont été relogées (dont 1 à Orly, 1 à Paris et le reste dans le Val-de-Marne) et 7 familles ont souhaité retourner en Roumanie avec un suivi assuré par l'ambassade de France et l'Union européenne.

Madame GRESSOT demande la parole et s'inquiète de l'état actuel du site. Monsieur REBERIOUX lui indique que 11 chalets restent à démonter entièrement et que l'évacuation de ceux déjà démontés cet été se poursuit avec quelques précautions pour permettre leur réutilisation. La libération du site devrait être effective fin janvier prochain. Il rappelle que les terrains accueilleront ensuite le centre de remisage et maintenance du tramway T9.

Situation de l'hôtel Air Plus

Cet hôtel est situé voie Nouvelle. A l'origine, il avait été conçu pour accueillir du personnel navigant en escale sur l'aéroport. Il a depuis changé de propriétaires plusieurs fois.

Depuis cette année, le nouveau propriétaire a signé une convention avec le SAMU social 75 (le 115) pour loger en urgence des personnes sans domicile fixe dans toutes ses chambres.



Madame MARCONI cède la parole à Monsieur REBERIOUX pour plus de précisions. Il rappelle que la Municipalité a été saisie rapidement par les services municipaux et les riverains sur le changement d'affectation de cet hôtel et sur les nuisances apportées. Il poursuit en rappelant la difficile réalité sociale et humaine des personnes sans domicile fixe en France, et plus encore région parisienne : près de 29 000 personnes recensées. Parmi ces dernières, dont beaucoup de familles, près d'un quart travaille mais ne trouve pas à se loger. Le problème d'accès au logement est une compétence de l'Etat qui missionne des associations comme le 115 pour rechercher des solutions temporaires. Madame la Maire s'est ainsi rapprochée, dès qu'elle a eu connaissance de la situation, du Préfet et de ses services et à négocier deux solutions : la réduction du nombre de chambres concernées

par le dispositif et un accompagnement social réel permettant aux bénéficiaires de trouver rapidement une solution pérenne de relogement.

Mise en souterrain des réseaux aériens de l'avenue Guy

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de commencé début octobre et devraient être achevés début visent à améliorer la qualité de service en les protégeant des ont une démarche esthétique.

Trois secteurs feront encore l'objet d'un projet d'enfouissement des réseaux : Glaise, Parc de la Cloche et le quartier des Roses. En 2018, tous les réseaux aériens auront été enfouis.



Madame MARCONI informe le Conseil et le public qu'une société se présente aux riverains pour faire établir un diagnostic. Il s'agit d'une démarche commerciale et cette société n'est aucunement mandatée par la Ville. Elle invite donc les personnes présentes à être vigilantes et à informer les personnes les plus vulnérables.

Mission d'étude et de conseil sur la mise en place d'un dispositif de vidéo protection sur le domaine public de la ville d'Orly

Les réunions publiques qui ont eu lieu ces dernières années ont fait remonter le besoin de sécurité des Orlysiens face à des faits de délinquance et à un sentiment d'insécurité. Le Conseil municipal en sa délibération du 18 septembre 2014 a décidé le lancement d'une étude pour la mise en place d'un dispositif de vidéo surveillance sur le domaine public de la commune.

III. Point sur les projets et les travaux

La révision générale du plan local d'urbanisme

Madame MARCONI rappelle que le plan local d'urbanisme (PLU) remplace le plan d'occupation des sols. Il permet de planifier le développement de la commune.

Elle cède ensuite la parole à Monsieur LANCTIN, Responsable du Service de l'urbanisme pour une présentation de la procédure. Monsieur LANCTIN rappelle que le PLU actuel a été approuvé en 2007. Il commence par informer l'assistance sur ce qu'est un PLU. A la fois expression d'un projet de développement urbain du territoire pour les 10-12 prochaines années, le plan local d'urbanisme définit les priorités de la commune dans l'aménagement de son territoire, met en cohérence les différentes politiques menées en terme d'habitat, d'équipements, de transports, de développement économique ou de préservations des espèces naturels. Il est aussi un cadre juridique et réglementaire à partir duquel sont délivrés les permis de construire et d'autres autorisations d'urbanisme.

La révision générale du plan local d'urbanisme qui est lancée cette année vise à marquer une nouvelle étape dans le développement de la commune (développement du centre-ville autour du Fer à Cheval, arrivée du tramway T9, requalification du sud de la zone d'activité SENIA, développement d'un bio quartier vers les bords de Seine).

Elle permettra aussi de promouvoir le développement durable et l'intégration des principes issus du Grenelle de l'environnement, et de mettre en compatibilité le projet avec les documents supra communaux révisés dernièrement (PEB, schéma directeur de la région, Grand Paris, etc.).

Le PLU se compose de plusieurs documents, dont un projet d'aménagement et développement durable (PADD), décliné sur certains secteurs par des orientations d'aménagement et de programmation, et d'un règlement d'urbanisme. Il doit être compatible avec de nombreux documents supra communaux qui s'imposent à lui comme le plan de déplacement de l'Île-de-France ou le plan d'exposition au bruit de l'aéroport d'Orly.

Il est élaboré sur une période de 12 mois en deux phases, avec les élus qui débattront du PADD, arrêteront un premier projet et approuveront au final le nouveau document, avec la population dans la cadre de la concertation et lors de l'enquête publique qui précédera l'approbation, et avec les grands partenaires de la commune. La concertation vise à informer le public et à recueillir son avis. Monsieur LANCTIN invite le public à participer.

Résidence du Clos Saint-Germain

Il s'agit d'un programme du promoteur OGIC comprenant la construction de 4 immeubles et 115 logements dont 26 en locatif social intermédiaire (PLS). Le programme comporte aussi une extension de la bibliothèque Louis Bonin. Il devrait être livré en 2016.

La municipalité ayant été saisie des nombreuses nuisances occasionnées par le chantier auprès des riverains, le promoteur a été rappelé à ses obligations notamment en ce qui concerne le bruit, les horaires de chantier et le nettoyage.

Actuellement, près de 68% des logements sont commercialisés.

Extension de l'Îlot Joffre

Le programme de Valophis Habitat est situé aux 70-72 de l'avenue de l'Aérodrome. Il porte sur la construction de 30 logements sociaux. Le projet a intégré certaines demandes des locataires, notamment en ce qui concerne la préservation de certains arbres existants.

Projet de construction rue du Maréchal Foch

Le programme est situé à l'angle des rues Yvan Prévost et Maréchal Foch. Il consiste en la réalisation d'un programme de 14 logements sociaux intermédiaires (PLS) porté par l'immobilière I3F. Le projet permettra de détruire les ruines existantes et de réhabiliter la belle bâtisse située au 5 de la rue Yvan Prévost.

Point sur les concertations sur l'aménagement du secteur des Carrières

Le projet d'aménagement du secteur des Carrières est une initiative de l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine-Amont (EPA ORSA) en lien étroit avec la Ville. Il vise à requalifier ce secteur. Une première phase de concertation a déjà eu lieu permettant à une trentaine d'habitants de travailler ensemble autour d'ateliers urbains.

A l'issue de ce travail, 3 scénarii d'aménagement ont émergé. La concertation reprendra au printemps 2015. La Ville insiste sur le fait que le lancement des opérations d'aménagement est subordonné au financement du programme.

Le réaménagement du parc Méliès

Le projet prévoit une requalification complète du parc, stade inclus. Le parc va retrouver son aspect jardin et sera clôturé et fermé la nuit. Le début des travaux est prévu pour 2015.

La Ville recherche actuellement des financements, notamment auprès du Fonds européen pour le développement régional (FEDER). Les travaux exigibles à ce fonds pourraient alors être financés à près de 50%.



IV. Fêtes et cérémonies

Madame MARCONI donne la parole au Vice-président, Monsieur DAOUT pour faire le point sur les événements passés et à venir.

Les Journées du patrimoine

Elles ont eu lieu le samedi 20 et dimanche 21 septembre 2014 sur le thème de la culture. Trois événements ont marqué ces journées : l'inauguration d'une stèle commémorative du centenaire de la première Guerre Mondiale 14-18, une visite commentée du parc Méliès et une conférence sur la restauration des vieux films qui s'est tenue dans les nouveaux locaux de l'Institut Georges Méliès.

Le marché Gourmand et l'Urban Trail des Orlysiens

C'est une manifestation qui s'est tenue ce printemps pour dynamiser le marché. Il y a eu peu de fréquentation pour cette première initiative et donc la forme sera revue pour 2015.

Il en sera de même concernant l'Urban Trail de la Fraternité qui s'est tenue début septembre. Il s'agissait d'une course à pied ou en marchant à travers les parcs de la commune. Près de 40 personnes y ont participé.

Le Marché de Noël 2014

Il se tiendra traditionnellement sur la nouvelle place du Marché les samedi 13 et dimanche 14 décembre. Près de 20 exposants sont d'ores et déjà inscrits et un manège sera installé pour l'occasion. L'évènement bénéficie de l'aide du taxi social de la commune. La Ville espère enrayer la baisse de la fréquentation du dimanche observée l'an dernier par rapport à 2012.

La fête des voisins

Elle se tiendra la semaine du 29 mai 2015. L'école Georges Beaudelaire pour la Cité-jardins a sollicité l'aide de la commune pour organiser une kermesse en juin 2015.

Madame MARCONI reprend la parole pour ajouter que début juin se tiendra aussi la fête des associations dans le cadre des traditionnelles fêtes de la ville.

V. Tour de table des membres du Conseil de quartiers

Madame MARCONI invite les participants à prendre la parole pour faire part de leurs remarques ou de leurs interrogations. .

Madame FROBERT demande la parole. Elle souhaite intervenir sur la réforme des rythmes scolaires en signalant une mise en place bancal des TAP et un fort absentéisme des personnels d'animations. Elle ne souhaite pas de polémique sur la pertinence de cette réforme voulue par le Gouvernement. Elle souhaite aussi intervenir sur la situation du Vieil Orly en rappelant qu'il s'agit aussi d'un quartier de parents.

Madame MARCONI la remercie et lui réponds que des réunions d'ajustement sur les TAP vont avoir lieu en espérant la présence d'un maximum de parents. Elle rappelle que 2 réunions ont déjà eu lieu avant les vacances de la Toussaint et qu'un comité de pilotage se réunit tous les mois avec tous les acteurs pour améliorer le dispositif.

Monsieur CHAUDRON souhaite savoir s'il serait possible d'avoir une adresse mail pour que les habitants puissent poser leurs questions et que le collège des habitants membres du Conseil puisse leur répondre.

Madame MARCONI précise qu'elle regardera cette possibilité avec le Service informatique de la commune. Elle rappelle que les personnes peuvent aussi directement adresser leurs questions en passant par le site Internet de la commune : www.mairie-orly.fr.

Monsieur GILBERT prend ensuite la parole et précise que si des ajustements ont déjà été faits concernant les temps d'activités périscolaires, des adaptations sont encore à faire. Concernant les travaux d'enfouissement, il s'étonne que ces derniers n'aient pas permis d'installer en même temps la fibre optique. Il s'interroge ensuite sur les avions en précisant que ces derniers décollent de plus en plus par la piste de Villeneuve-le-Roi occasionnant ainsi des nuisances sonores sur Orly. Enfin, il remarque la vitesse importante des voitures sentier des Écoles au niveau de la maternelle Jean Moulin et souhaiterait que le ralentisseur puisse être ramené en début de rue.



Monsieur DAOUT lui répond que les fourreaux nécessaires à l'accueil de la fibre ont été prévus dans les projets d'enfouissement afin que l'installation de la fibre ultérieurement puisse se faire sans problème. Il rappelle les règles de décollage des avions qui doivent prendre leur envol face au vent. L'augmentation des décollages depuis Villeneuve-le-Roi dépend donc des conditions climatiques (en moyenne annuelle, près de 60% se font par l'Est et 40% par l'Ouest). Il rappelle que la piste 2 située sur Orly ne sert que de piste de secours, notamment en cas de graves intempéries. Concernant le ralentisseur sentier des Écoles, le principal problème vient du civisme des automobilistes et notamment des parents utilisant le dépose-minute.

Madame FROBERT revient sur l'enfouissement des réseaux et notamment les nombreuses coupures d'électricité occasionnées par ces derniers.

Madame MARCONI lui précise qu'elle note sa remarque et lui fera un retour après consultation des Services techniques municipaux sur les origines de ces coupures.

Madame LEDUC prend ensuite la parole. Elle se félicite, qu'après l'avoir maintes fois demandé, la place de la gare soit enfin belle après travaux de requalification. Elle souhaite attirer l'attention des membres du Conseil sur l'élagage des arbres de la Maison de l'enfance qui a commencé et sur la gêne occasionnée par le porche du domaine à proximité de la maison du gardien. Elle précise avoir reçu de nombreuses plaintes concernant le ramassage des feuilles et voudrait savoir comment gérer le stationnement pour que les feuilles puissent être enlevées. Elle exprime enfin sa satisfaction sur la réflexion engagée sur la vidéo-protection.

Madame MARCONI lui précise que les travaux d'élagage à la Maison de l'enfance se poursuivront et que le portail devrait être démoli en 2015. Concernant le ramassage des feuilles, elle précise que deux balayeuses sont mobilisées sur la commune, mais que suite à la panne provisoire de l'une d'entre elles, la priorité a été donnée aux rues avec alignements d'arbres sur le trottoir.

La parole est ensuite donnée à Monsieur NASSIB qui intervient sur la réforme des rythmes scolaires et l'entretien de la rue Louis Bonin.

Sur le premier point, il demande quelles solutions sont envisagées pour les déplacements des enfants en TAP en cas d'intempéries et s'émeut de la mauvaise ou manque de formation de certains animateurs.

Concernant la rue Louis Bonin, il regrette que la balayeuse ne passe pas plus souvent et demande qu'un dispositif de protection soit installé à l'angle de la rue Louis Bonin et du passage des Écoles afin de protéger les enfants venant du passage, au regard de l'étroitesse de la rue Louis Bonin, à la vitesse excessive des automobilistes et au manque de visibilité.

Madame MARCONI lui répond que l'installation d'une barrière sera étudiée pour protéger cette intersection.

Madame PREDAL prend ensuite la parole. Elle s'inquiète de la recrudescence des cambriolages dans le Haut d'Orly. Elle regrette qu'au Clos Marcel Paul, les locataires n'aient pas à leur disposition de containers à poubelles, ce qui occasionne une dégradation de l'image de la ville. Elle s'émeut aussi du problème de stationnement des camions dans le Clos qui gênent la visibilité.

La parole est ensuite donnée à Madame GRESSOT qui souhaiterait connaître les dispositions pour installer un panneau publicitaire dans son jardin. Elle s'inquiète des fils continuent à pendre. Elle regrette ensuite le manque d'élagage des végétaux dépassant des clôtures. Enfin, elle attire l'attention des membres du Conseil sur l'augmentation des bateaux, notamment rue PARMENTIER et rappelle qu'un incident a eu lieu quand un riverain a fait des travaux et a failli trouser une canalisation de gaz.

Monsieur CHARLOT souhaite donner des informations sur le nouveau Conseil des Séniors récemment créé. Celui-ci est composé de 31 membres qui travaillent dans 3 commissions distinctes (cadre de vie, vie active, Unis et Solidaires). Il informe que le Conseil des Séniors est à disposition des Conseils de Quartiers.

Monsieur CHARLOT demande s'il serait possible d'avoir de plus amples renseignements sur le Pôle numérique.

Madame BEN DAVID attire ensuite l'attention sur le problème des feuilles mortes tombées sur les trottoirs, notamment dans l'entrée du bâtiment des ateliers d'artistes peintres qui se trouvent dans

les anciens bâtiments des services techniques de la Mairie, 04 rue Pasteur. Cela risque d'entraîner des chutes.

Elle demande également si dans le projet de rénovation du Parc, il est prévu de rénover le bâtiment des artistes peintres ?

La parole est donnée à Monsieur IAFRATE qui s'inquiète des bruits de moteurs et des quads qui circulent dans la rue du Commerce. Il demande si une enquête a été faite ?

Madame MARCONI lui précise qu'elle se renseignera et lui donnera des éléments de réponse ultérieurement.

Monsieur STOUVENEL signale ensuite que les toilettes publiques installées près de la gare d'Orly Ville sont souvent inutilisables. Il précise aussi qu'à l'avenue de la République, un arbre a poussé devant l'entrée d'un garage, ce qui la rend inutilisable.

La parole est ensuite donnée à Madame BRUNEAU qui souhaite parler des problèmes du Clos Marcel Paul. Elle souhaite insister sur les problèmes de stationnement notamment à cause du non-respect du stationnement unilatéral alterné rue Roger Milon et voie Normande, ce qui est dangereux pour les piétons. Elle demande à ce que le stationnement sur le côté orlyzien de la voie Normande soit interdit. Elle fait part du sentiment d'insécurité du Clos après 3 cambriolages en 10 jours (14 en 3 ans). Elle indique que des jeunes venant de Villeneuve-le-Roi font du repérage, ce qui entraîne un report de la délinquance sur le Clos Marcel Paul. Elle signale qu'un pavillon est squatté depuis 18 mois ce qui entraîne des nuisances très importantes. Elle rappelle les problèmes concernant le chemin des Gilletains : manque total d'entretien de la part de Villeneuve Le Roi, le stade n'a jamais été nettoyé, les arbres pas coupés, les feuilles non ramassées, problème de rats. En ce qui concerne les jardins ouvriers certains non entretenus posent également des problèmes de rats. Elle souligne aussi que certains jardiniers se garent au Clos Marcel Paul, ce qui entraîne des problèmes avec les locataires. Elle revient sur le problème du ramassage des feuilles en période automnale. Elle demande enfin à ce que les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) patrouillent sur le Clos.

Madame MARCONI prend note de ses remarques. Elle signale qu'elle a fait remonter au commissariat de Choisy-le-Roi le problème des cambriolages.

Madame BONNISSEAU demande à ce que des places de stationnement en zone bleue soient aménagées à proximité de la pharmacie proche de l'église Saint-Germain.

Concernant la Cité-jardin, elle regrette qu'il n'y ait plus d'éclairage sur les voies désaffectées de la SNCF qui sont le seul passage accessible rapidement aux habitants pour gagner la gare de Pont de Rungis. Suite aux dernières Rencontres d'Orly, elle lance un appel pour faire des jardins partagés. Le dispositif peut en outre s'inscrire dans la volonté de la Municipalité d'obtenir le label « Ville fleurie » l'année prochaine.

Madame MARCONI remercie les Conseillers de quartiers pour leurs interventions riches et variées et donne ensuite la parole à qui le désire parmi le public.

VI. **Interventions du public**

Monsieur BANNER est le premier à prendre la parole. Il demande pourquoi n'avoir pas saisi l'opportunité de la construction du Pôle numérique pour installer la fibre optique dans les environs si les fourreaux existent. Il demande aussi à ce que la rue Henri Barbusse soit mise en sens unique sur toute sa longueur.

Madame MARCONI lui indique que ses interrogations sont notées et que les réponses lui seront apportées ultérieurement après consultation de la Direction des services techniques.

La parole est ensuite donnée à Madame FOUCHY qui précise que la ligne d'arrêt du stop installé à l'angle des rue Louis Bonin et Maréchal Joffre au droit de l'entrée/sortie du parc Méliès ne permet aucune visibilité, ce qui oblige à la franchir et constitue un danger. Elle revient sur les nuisances faites aux riverains par les constructions en cours au bas de la rue Guy Moquet.

Madame GOURBI intervient ensuite sur le marché du Vieil Orly et regrette qu'il n'y ait plus qu'un seul commerçant le mercredi. Elle demande d'ailleurs à ce que la rue du Commerce et la place du Marché soient débaptisées car elles ne reflètent plus la réalité.

Madame MARCONI lui précise qu'il est difficile actuellement de trouver des commerçants prêts à s'installer à Orly, mais que la Municipalité y travaille activement.

La parole est donnée à Monsieur TALON qui revient sur le chantier d'OGIC pour la construction du Clos Saint-Germain.

Il déplore les affaissements du trottoir rue du Maréchal Joffre sur le seul passage accessible pour piétons, ce qui oblige à emprunter la chaussée. Il demande aussi que le passage pour piétons soit matérialisé de manière correcte. Il ne déplore que cette rue soit systématiquement bouchée par des camions.

Madame BOURVEL revient sur l'entrée/sortie du parc Méliès à l'angle des rues Louis Bonin et Maréchal Joffre. Elle déplore l'absence de sécurisation du lieu (pas de trottoir et de signalisation d'un parc).

Madame RODRIGUEZ prend ensuite la parole pour signifier que la ville n'est pas propre, notamment à cause des tags qui ne sont jamais enlevés. Elle s'interroge sur le devenir du projet devant achever l'angle de l'îlot du marché (angle rue du Plat d'Étain – rue du Commerce) qui ne voit toujours pas le jour.

Elle précise que le projet de revitalisation du Centre ancien est prêt depuis 15 ans, que les habitants ont été maintes fois concertés, mais que rien n'a vu le jour. Elle critique aussi le bailleur Valophis Habitat sur ses loyers jugés beaucoup trop élevés.

Madame MARCONI lui précise que ces remarques sont notées. Concernant le projet de l'angle de l'îlot du Marché, elle précise que le projet est revu par la SEMORLY compte tenu des difficultés économiques actuelles.

La parole est donnée ensuite à Monsieur Claude BRUGERE qui demande des éclaircissements sur les travaux d'assainissement de la Cité-jardin. Il précise que beaucoup de gens ne sont pas encore raccordés en séparatif. Il regrette l'absence de liaison piétonne entre la Cité Jardins et la gare du Pont de Rungis et regrette le manque d'entretien de la route Charles Tillon.

Madame MARCONI lui précise que le raccordement aux réseaux séparatifs de la Cité-Jardins est prévu et que les frais peuvent être pris intégralement en charge par l'Agence de bassin si 80% des riverains concernés signent une convention avec cette Agence. Elle invite ainsi les riverains à signer et envoyer rapidement cette convention.

Madame GIENDAJ se présente comme habitante du pavillon situé à l'angle de la rue Lucie et de l'avenue Guy Moquet. Elle indique que des travaux ont occasionné un trou dans son mur et rencontre des soucis avec l'entreprise.

Madame MARCONI et Monsieur DAOUT l'invitent à se rapprocher de l'entreprise par lettre recommandée avec accusé de réception postal pour qu'il fasse jouer son assurance dommages ouvrages.

La parole est enfin donnée à Madame Jeanine JOUANEAU qui s'inquiète du projet de construction à l'angle des rues Yvan Prévost et Maréchal Foch, notamment en ce qui concerne le stationnement.

Madame MARCONI lui indique que les constructions seront bien implantées à l'alignement, mais que le maître d'ouvrage devra respecter les dispositions du plan local d'urbanisme. Les places devraient de toute manière être réalisées en souterrain.

Madame MARCONI clôt ensuite la séance de questions avec le public.

Conclusion

Madame MARCONI précise que la réunion du Conseil de quartiers Ouest est maintenant terminée. Elle remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

Elle conclue par une citation de GOETHE « **La parole est un besoin, écouter est un art.** » Et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.